

> CHEFS D'ENTREPRISE
DU BÂTIMENT OU DES TRAVAUX PUBLICS

Donnez de l'élan
à votre entreprise.



> CONTRAT
DE PROFESSIONNALISATION

> PÉRIODE
DE PROFESSIONNALISATION
DES SENIORS

- > Recrutez vos nouveaux talents en les formant à vos métiers grâce au contrat de professionnalisation,
- > Développez la qualification de vos salariés expérimentés grâce à la période de professionnalisation...

Chefs d'entreprise, l'avenir de votre entreprise est entre vos mains !

POUR PLUS D'INFORMATION :

www.gfcbtp.fr
ou contactez votre AREF

